

DOSSIER INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS

Documents à fournir avant l'arrivée de l'enfant à l'accueil de loisirs :

- **Fiche sanitaire** complète (à remplir avec la photocopie de la page vaccins recommandée du carnet de santé de l'enfant). Les renseignements concernant les régimes alimentaires doivent figurer sur cette fiche.
- **Fiche d'inscription** à compléter et à vérifier, avec les coordonnées des tuteurs légaux de l'enfant, ainsi que le nom et les coordonnées de deux personnes majeures à joindre en cas d'urgence.
- Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique d'activités nautiques et la vie en collectivité (selon l'article 7 du décret numéro 2002-883).
- En cas de divorce ou de séparation, **un extrait du jugement** indiquant clairement les modalités de garde de l'enfant devra être fourni.
- **Autorisation parentale : pour les personnes venant chercher l'enfant.**
- **Coupon du règlement intérieur**

IMPORTANT :

*Ce dossier est à refaire à chaque rentrée scolaire
L'enfant ne pourra être accueilli au sein de l'accueil de loisirs que si le dossier
est totalement complet et remis au plus tard le matin du premier jour d'accueil
de l'enfant.*